



Secrétariat Général de la Ville de Paris

**2023 SG 5** Olympiade Culturelle - Convention de mise à disposition de l'Exposition « *Histoire, Sport et Citoyenneté* » par la CASDEN Banque Populaire et le Groupe de recherche ACHAC et de l'Exposition « *Paris, un centenaire olympique (1924-2024). La diversité du monde* » par le Groupe de recherche ACHAC à la Ville de Paris

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la CASDEN Banque Populaire, en lien avec le Groupe de recherche ACHAC, a conçu l'exposition, « *Histoire, Sport et Citoyenneté* ». L'exposition met en lumière, à travers des histoires individuelles et des destins extraordinaires, des valeurs d'engagement et d'égalité, des enjeux de diversité et de parité. Ces récits permettent d'éclairer l'histoire et le présent autrement, des Jeux d'Athènes en 1896 aux Jeux de Paris en 2024.

Cette exposition s'inscrit dans le programme « *Histoire, Sport et Citoyenneté* » qui a vocation à présenter au plus grand nombre la double histoire des Jeux : une histoire collective (30 sessions d'olympiades et des valeurs partagées - paix, fair-play, justice, courage, égalité, résistance, fraternité, démocratie ...) et une histoire individuelle (30 destins uniques porteurs de valeurs, tels Emil Zatopek, Marie-José Pérec, Jesse Owens, Cathy Freeman, Tommie Smith et John Carlos ou Judy Guinness). C'est cette histoire à la fois sportive, culturelle et politique que se propose de retracer les expositions.

En parallèle, le Groupe de Recherche ACHAC a également conçu l'exposition « *Paris, un centenaire olympique (1924-2024). La diversité du monde* ». Cette exposition, qui se concentre sur l'Olympiade de 1924, s'attache à nourrir une réflexion sur les acquis du passé tout en rappelant les nombreux obstacles qu'ont dû traverser ces sportives et sportifs pionniers de la diversité olympique. Elle raconte l'histoire de ces sportives, comme les Américaines Ethelda Bleibtrey et Margaret Abbott, ou la Française Suzanne Lenglen, qui ont su défier les conservatismes sportifs de l'époque pour s'élever au rang de championnes olympiques.

L'histoire des Jeux Olympiques, c'est aussi l'histoire des années folles, des guerres mondiales, des enjeux communautaires et de la mondialisation. En sont témoins les sportifs Mbarick Fall, dit « *Battling Siki* », Ahmed Boughéra el Ouafi ou encore Jesse Owens, Derartu Tulu et

Elana Meyer, venus de tous les horizons pour défendre leurs couleurs et qui ont marqué l'histoire par leurs performances. Depuis leur rétablissement, les Jeux Olympiques ont fasciné, fédéré et parfois divisé, ils ont été le théâtre des grands débats de leur époque et ont surtout été le reflet des luttes pour l'égalité de genre et contre les discriminations.

La Ville de Paris a souhaité mettre à l'honneur l'Olympiade Culturelle à travers ces deux expositions qui sont d'ores-et-déjà présentées dans des établissements scolaires et auront vocation à tourner dans différentes infrastructures, à l'instar des équipements sportifs, des structures sociales ou des mairies d'arrondissement, pour susciter des échanges et des débats. Les structures de la Direction des Solidarités et de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires seront favorisées, afin de diversifier les publics ciblés.

L'exposition « *Histoire, Sport et Citoyenneté* » est par exemple installée au sein du bâtiment du Plan d'Urgence Hivernal pour les sans-abris sur le site de l'ancien Go Sport, au 14 avenue de la porte de St Cloud dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement. Par ailleurs, dix exemplaires de « *Paris, un centenaire olympique (1924-2024). La diversité du monde* » seront exposés au sein des 27 équipements sportifs des Jeux Sportifs Scolaires qui auront lieu du 3 au 7 avril pour les 14 000 élèves de CM2 parisiens.

Une convention a été conclue en 2022 entre la Ville de Paris et la CASDEN afin d'encadrer la mise à disposition et l'utilisation de 31 affiches de l'exposition « *Histoire, Sport et Citoyenneté* » pour la soirée du mouvement sportif à l'Hôtel de Ville le 17 octobre 2022 (2022 SG 88).

La CASDEN et l'ACHAC ont accepté de mettre à disposition, de manière définitive et gracieuse, les éléments de l'exposition « *Histoire, Sport et Citoyenneté* » soit 2 exemplaires au format totem 100x200 cm regroupant 31 fichiers numériques HD à des fins uniquement pédagogiques, dans le cadre de présentations aux habitants de la Ville de Paris.

L'ACHAC a accepté de mettre à disposition de manière définitive et gracieuse les éléments de l'exposition « *Paris, un centenaire olympique (1924-2024). La diversité du monde* », soit 10 exemplaires au format totem 100x200 cm regroupant 11 fichiers numériques HD.

Cette mise à disposition d'éléments protégés par les droits d'auteur doit nécessairement être encadrée. La CASDEN et l'ACHAC autorisent ainsi la Ville de Paris, à des fins de pédagogie et de communication, à capter des images des deux expositions (sans toutefois permettre l'extraction d'une image seule) et à les diffuser sur tous ses supports de communication, sous réserve évidemment de créditer et d'informer la CASDEN Banque Populaire et l'ACHAC.

**Je vous propose dès lors d'approuver les deux conventions entre la Ville de Paris, la CASDEN Banque Populaire et le groupe de recherche ACHAC d'une part, et entre la Ville de Paris et le groupe de recherche ACHAC d'autre part, ayant pour objet de formaliser**

**la mise à disposition définitive et gracieuse des expositions  
« Histoire, Sport et Citoyenneté » et « Paris, un centenaire  
olympique (1924- 2024). La diversité du monde ».**

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de  
Paris



**2023 SG 5** Olympiade Culturelle - Convention de mise à disposition de l'Exposition « *Histoire, Sport et Citoyenneté* » par la CASDEN Banque Populaire et le Groupe de recherche ACHAC et de l'Exposition « *Paris, un centenaire olympique (1924-2024). La diversité du monde* » par le Groupe de recherche ACHAC à la Ville de Paris

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Mme la Maire de Paris lui demande d'approuver les deux conventions entre la Ville de Paris, la CASDEN Banque Populaire et le groupe de recherche ACHAC d'une part, et entre la Ville de Paris et le groupe de recherche ACHAC d'autre part, ayant pour objet de formaliser la mise à disposition définitive et gracieuse des expositions « *Histoire, Sport et Citoyenneté* » et « *Paris, un centenaire olympique (1924-2024). La diversité du monde* ».

Sur le rapport co-présenté par M. Pierre RABADAN au nom de la 7<sup>e</sup> Commission, Mme Anne-Claire BOUX au nom de la 5<sup>ème</sup> commission, Mme Carine ROLLAND au nom de la 2<sup>ème</sup> commission et M. ROMERO-MICHEL Jean-Luc au nom de la 4<sup>ème</sup> commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la convention de mise à disposition de l'Exposition « *Histoire, Sport et Citoyenneté* » par la CASDEN Banque Populaire et le Groupe de recherche ACHAC à la Ville de Paris, ci-annexée.

Article 2 : La Maire de Paris est autorisée à signer convention de mise à disposition de l'Exposition « *Histoire, Sport et Citoyenneté* » par la CASDEN Banque Populaire et le Groupe de recherche ACHAC à la Ville de Paris.

Article 3 : Est approuvée la convention de mise à disposition de l'Exposition « *Paris, un centenaire olympique (1924-2024). La diversité du monde* » par le Groupe de recherche ACHAC à la Ville de Paris, ci-annexée.

Article 4 : La Maire de Paris est autorisée à signer la convention de mise à disposition de l'Exposition « *Paris, un centenaire olympique (1924-2024). La diversité du monde* » par le Groupe de recherche ACHAC à la Ville de Paris.

**La Maire de Paris.**